

## LISTE DES DELIBERATIONS - CONSEIL MUNICIPAL DU 22/05/2025

### N °01 (2025-05-01) TRAVAUX DE RENOVATION DES BERGES DE PONT CAFFINO

Le conseil municipal valide un devis d'un montant de 15 310.00 € HT pour les travaux de rénovation des berges à Pont Caffino au niveau de la descente des canoë kayak et les participations de l'ensemble des partenaires impliqués dans ce projet à savoir :

- Conseil Départemental : 3 270 €
- Commune de Château-Thébaud : 3 270 €
- Association de canoë Kayak : 3 000 €
- Association de Pont Caffino : 2 500 €

### N °02 (2025-05-02) FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N ° 1 BUDGET COMMUNE

Le conseil municipal approuve la décision modificative suivante (crédits d'investissements) :

2113-Opér. 73 Terrains d'aménagés -	18 000,00	1323 Subvention Département	3 270,00
2313 - 69 Constructions -	11 460,00	13241 - Subvention Collectivité	3 270,00
	6 540,00		6 540,00

### N °03 (2025-05-03) FINANCES - TARIFS SERVICES ACCUEIL PERISCOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE

Le conseil municipal vote les tarifs des services accueil périscolaire et restauration scolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 :

Forfait annuel d'adhésion	12.00 €
Petit déjeuner	1.08 €
Goûter	0.45 €
<b>Allocataire CAF ou MSA</b>	<b>Prix du quart d'heure</b>
1ère catégorie : QF ≤ 400 €	0.44 €
2ème catégorie : QF 401 € à 600 €	0.57 €
3ème catégorie : QF 601 € à 800 €	0.69 €
4ème catégorie : QF 801 € à 1000 €	0.75 €
5ème catégorie : QF 1001 € à 1200 €	0.78 €
6ème catégorie : QF 1201 € à 1400 €	0.80 €
7ème catégorie : QF 1401 € à 1600 €	0.84 €
8ème catégorie : QF 1601 € à 1800 €	0.90 €
9ème catégorie : QF ≥ 1801 €	0.94 €
<b>Non Allocataire CAF ou MSA</b>	
10ème catégorie - tout autre régime	0.97 €

<b>ENFANTS</b>	<b>TARIFS</b>
• REPAS RESERVE	4.43 €
• REPAS OCCASIONNEL OU NON RESERVE	5.72 €
<b>ADULTES</b>	
• REPAS PERSONNE EXTERIEURE	7,66 €
• REPAS AGENT COMMUNAL	4.43 €

### N °04 (2025-05-04) FINANCES - PARTICIPATION AU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT EN 2025

Le conseil municipal approuve la participation de 350 € au Fonds de Solidarité pour le Logement du Conseil Départemental qui permet aux plus démunis d'accéder ou de se maintenir dans un logement digne.

### N °05 (2025-05-05) ALOUETTE 2 - CESSION DES TERRAINS PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER

Le conseil municipal approuve la cession d'une partie de l'emprise à l'opérateur CHAIGNE BAKHTI Immobilier, C2I Holding et EJ3M au prix de 542 185 € TTC, une partie de 8 990 m<sup>2</sup> restera à la charge de la commune, identifiée par la DDTM comme zone humide.

### N °06 (2025-05-06) RH - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal modifie le tableau des effectifs pour la modification d'un temps de travail d'un agent à temps partiel (de 13h20 à 14h50), la création d'un poste de saisonnier aux espaces verts et d'un poste de technicien au service restauration scolaire.

### N °07 (2025-05-07) TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

Le conseil municipal a procédé au tirage au sort de 6 électeurs appelés éventuellement à être jurés d'assises : M. BARON Christophe, Mme LE PRIOL-TARTERAT Anita, M. SAILLE Joël, M. PELLERIN Arthur, Mme DOUILlard Cécile, M. TEILLEt Kellian.